

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26	Le huit septembre deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : 26	
Qui ont pris part à la délibération : 25	
Date de la Convocation : 1 ^{er} septembre 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, VINEL Marylène, GRANIER Samuel, RIGAL Nelly, OLIVIE Benoît, ROZIERES Nathalie, SANTOS Lucille, BESSIERE Jean-Louis, ACQUIER Gilles, PRADELS Dominique, BOUYSSOU Yves, SCHENFEIGEL Yves, LACASSAGNE Bérangère, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FRAYSSE Kévin, SIRMAIN Samuel, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, CAPMARTIN Marion.
Procuration : ISSALY Jean-Pierre (Procuration à MARTY Maurice), DELTORT Anne-Marie (Procuration à GLADIN Nathalie)
Absent excusé : RUFIE Bertin
Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

Délibération n° 2026-82 - Institution et vie politique Règlement intérieur du conseil communautaire

Exposé :

Monsieur le Président expose que conformément à l'article L 5211-1 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Président présente au conseil communautaire les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par Monsieur le Président.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : 14/09/2026
- publication en date du : 14/09/2026